

30 sep 2022 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 30 septembre 2022

Missions exceptionnelles dans le cadre de la crise en Ukraine

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a marqué son accord sur des dépenses supplémentaires pour des missions exceptionnelles effectuées en Ukraine.

À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, certains membres d'une équipe spécialisée, dénommée *Foreign Affairs Crisis Team* (FACT), ont été envoyés à Kiev à l'initiative du SPF Affaires étrangères afin de renforcer l'ambassade de Belgique dans la gestion de cette crise.

En mars 2022, l'ambassade a été fermée et la FACT a assuré un appui. La responsabilité consulaire de la juridiction ukrainienne a été transférée à l'ambassade de Varsovie qui a dû être renforcée à son tour. Outre l'ambassade de Varsovie, les postes frontières de la Pologne et de la Roumanie ont dû être renforcés.

L'équipe FACT a également apporté son aide à la préparation et à la réouverture de l'ambassade de Belgique.

Dans ce contexte, le Conseil des ministres marque son accord pour que les frais encourus soient couverts via la provision interdépartementale Ukraine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be